

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ROME : discours du
Saint-Père, au Sacré-
Collège.—CARONIQUE
DIOCÉSAIN : ordina-
tion ; quête pour la
Terre-Sainte ; IVe
conférence de Mgr
Soulé à Notre-Dame :
La miséricorde : A-
postolat de la prière.



SOMMAIRE

—Lettre d'un reli-
gieux du Sacré-
Cœur d'Ottawa. —
LE VATICAN ASSIÉGÉ,
du *Moniteur de*
Rome—LES BOISSONS
ALCOOLIQUES. — LA
MÈRE ET L'ORPHELIN.
— PRIONS POUR NOS
MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents

Une piastre par an, payable d'avance.

2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † ÉDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
M. EUSÈBE SÉNÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY
Bureaux : No 20, rue Saint-Vincet, Montréal,

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

| | | | |
|---------|----|------|----------------------------------|
| LUNDI, | 26 | MARS | — Couvent de Lachine. |
| SAMÉDI, | 31 | “ | — Frères des E. C., (rue Cotté), |

FETES DE LA SEMAINE.

| | | | |
|-----------|----|------|---|
| DIMANCHE, | 25 | MARS | — RAMEAUX, 1 ^{er} dim., ornements violets. <i>Annonce de la Semaine sainte, de la fête de Pâques et de la quête pour la Terre-Sainte le Vendredi-Saint.</i> |
| Lundi, | 26 | “ | — De la Férie, ornements violets. |
| Mardi, | 27 | “ | — De la Férie, ornements violets. |
| Mercredi, | 28 | “ | — De la Férie, ornements violets. |
| Jeudi, | 29 | “ | — JEUDI-SAINT, ornements blancs. |
| Vendredi, | 30 | “ | — VENDREDI-SAINT, ornements noirs. |
| Samedi, | 31 | “ | — SAMEDI-SAINT, ornements blancs. |

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE — *Dimanche 25*, bénédiction des Rameaux par Mgr l'archevêque, à 10 heures.

Lundi 26, à 7 heures, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'archevêché.

Mercredi 28, à 4 heures p. m., Ténèbres.

Jeudi 29, à 9 heures a. m., bénédiction des Saintes Huiles, et lavement des pieds. A 4 heures, Ténèbres ; à 8 heures, prière du soir.

Vendredi 30, à 9 heures, office pontifical ; à 4 heures, Ténèbres ; à 7 heures, sermon de la Passion.

Samedi 31, à 9 heures, office pontifical.

Le jour de Pâques, Mgr l'archevêque donnera la bénédiction papale

SAINT-JOSEPH, rue Richmond. — Jeudi-Saint, office du matin à 9 heures. Le soir à 7½ heures, Ténèbres. Prière au reposoir.

Vendredi-Saint, office du matin à 8 heures. A 3 heures p. m., Ténèbres. A 7½ heures p. m., sermon de la Passion.

Samedi-Saint, office du matin à 7 heures.

Pâques, grand'messe à 10 heures, vêpres à 7 heures. Clôture du mois de saint Joseph

ÉGLISE SAINT-ANTOINE. — Jeudi-Saint, office du matin à 8 heures. Le soir à 7½ heures, prière au reposoir, amende honorable au Saint-Sacrement.

Vendredi-Saint, office du matin à 8 heures. A 3 heures p. m., Chemin de la croix. A 7½ heures, sermon de la Passion.

Pâques, grand'messe à 10½ heures, vêpres à 7½ heures.

ROME.

Le 2 mars, le Sacré-Collège des cardinaux est allé porter ses vœux à N. S. P. le Pape, à l'occasion du soixante-dix-huitième anniversaire de sa naissance, et du dixième anniversaire de son couronnement. N. S. P. le Pape a répondu aux félicitations des Em. cardinaux par un discours qui a eu dans tout le monde un grand retentissement. C'est la revendication renouvelée, plus accentuée, plus pressante que jamais du pouvoir temporel de la papauté, garantie nécessaire de l'indépendance de son autorité spirituelle.

N. S. P. le Pape s'est exprimé en ces termes :

“ De même que Nous avons eu pour très agréable la part qu'il a plu au Sacré-Collège de prendre, d'une manière si digne, aux manifestations par lesquelles le monde catholique a voulu célébrer Notre Jubilé sacerdotal, de même aussi Nous est-il souverainement cher d'entendre de votre bouche, Monsieur le cardinal, que le Sacré-Collège a partagé avec Nous la joie de cet heureux événement, et qu'il s'unit à Nous pour remercier le Seigneur. Les témoignages de respect, de dévouement et d'amour que Nous avons reçus ne pouvaient être, certes, ni plus universels, ni plus nombreux, ni plus splendides, ni plus touchants.

Pendant que Nous Nous en déclarons très reconnaissant à tous Nos chers fils de tous pays, de toutes langues, de tous rangs et de toutes conditions, et plus particulièrement à ceux qui ont apporté en cela plus d'activité, de générosité et d'affection, Nous voulons que toute la gloire en revienne à Celui qui est le dispensateur de tout bien, et qui dispose dans sa providence de tous les événements humains, heureux ou tristes, pour l'avantage de son Eglise et du souverain Pontificat.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue la réalité des choses, car, au milieu même des grandes et nombreuses consolations de fêtes jubilaires, Nous avons des motifs de graves amertumes et de cuisantes préoccupations, et celui de ces motifs qui l'emporte sur tous les autres, c'est la condition actuelle de Notre personne et du Saint-Siège. Au milieu des manifestations présentes, cette condition est restée et reste ce qu'elle était, c'est-à-dire indigne du Chef suprême de l'Eglise, inconciliable avec son indépendance et sa liberté.

Nous en appelons, entre autres, aux faits, aux manifestations toutes récentes, encouragées et favorisées par les hommes mêmes de gouvernement, et ne visant à d'autre but que d'insulter l'Eglise sous Nos propres yeux, d'exalter la rébellion de la raison contre la foi, et d'attiser la haine la plus satanique contre la divine institution de la Papauté. (1) Il convient que le monde catholique connaisse ces indignités, qu'il se persuade de mieux en mieux des vrais desseins, chaque jour plus manifestes, des sectes dans l'oc-

(1) N. S. P. le Pape fait ici allusion à la participation officielle que le gouvernement italien a prise, dans la pers. nne même de son premier ministre, à la manifestation sectaire accomplie dernièrement en l'honneur d'un vil apostat, Giordano Bruno.

cupation de Rome, et qu'il voie ainsi de quelle façon on veut que Rome continue d'être le siège respecté du catholicisme et de son Chef.

Que s'il a été possible, comme on se plaît à le dire, de célébrer le jubilé à Rome, ne fût-ce qu'entre les paroisses domestiques et sans aucune solennité du dehors, qui ne sait qu'il en a été ainsi seulement parce que les hommes du gouvernement n'ont pas jugé utile pour leurs fins de susciter des empêchements et des obstacles ? Il n'en était pas moins en leur pouvoir de le faire, et si, en d'autres circonstances, il leur plaisait, par intérêt ou par motifs, de suivre une conduite diverse, quelle défense ou quelle sécurité pourrions-Nous espérer ?

Il est clair ainsi, comme Nous l'avons dit souvent, que Nous sommes à la merci et au pouvoir d'autrui, que Notre indépendance est nulle de fait, et que la liberté qu'on déclare Nous laisser n'est qu'apparente et absolument précaire. Ainsi que Nous l'avons proclamé d'autre fois, le vice de la situation est intrinsèque et dérive de la nature même des choses. Tant que cette condition ne changera pas substantiellement, quelque tempérament ou égard que l'on emploie pour l'adoucir, Nous ne pourrions jamais Nous en déclarer content, ni Nous en accommoder jamais.

Que si la Papauté sait s'orner de gloire et se concilier le respect, même quand les Papes vivent dans les catacombes, en prison ou au milieu des persécutions, ce n'est point là une raison pour qu'ils soient destinés à vivre toujours dans un pareil état de violence. On ne saurait dire davantage que la gloire dont la Papauté respandit, même alors est le mérite des ennemis qui la combattent. C'est l'effet de cette divine vertu dont elle est douée et la preuve de cette providence toute particulière qui la guide à travers les siècles ; quant aux ennemis, ils ne font que mettre les ombres dans ce tableau, pour que le contraste soit plus saisissant.

Cette divine vertu et cette providence particulière Nous portent à espérer qu'il ait à luire enfin ce jour où la Papauté sera replacée dans cet état de dignité et de liberté vraie qui lui convient de par sa propre nature et sa sublime mission. De même que Nous avons toujours visé à ce but pendant les dix années de Pontificat déjà écoulées, de même aussi c'est Notre ferme intention de le poursuivre toujours pendant le temps qu'il Nous reste encore à vivre.

Nous comptons sans cesse sur le concours du Sacré-Collège, auquel Nous rendons de vives actions de grâces pour les souhaits et les prières qu'il a faits pour Nous, et, en retour, Nous sommes heureux d'appeler sur lui la plénitude des faveurs divines, comme gage desquelles et en témoignage de Notre affection toute spéciale, Nous accordons de tout cœur au Sacré Collège et à tous ceux qui sont ici présents la bénédiction apostolique."

CHRONIQUE DIOCESAINE.

Ordination par Mgr l'archevêque de Montréal, 17 mars, à l'église de Nazareth :

Diaconat.—R. P.-E. Lefebvre, S. J.

Prêtrise.—Mr G.-J. L. Forbes, Montréal.

19 mars, à l'Immaculée-Conception :

Prêtrise.—K. P.-E. Lefebvre, S. J.

Ordination par Mgr I. Clut, O. M. I., le 17 mars, au scholastique des Oblats, à Archeville.

Diaconat.—Frère A. Audemard, O. M. I.

Au sujet des quêtes du Vendredi-Saint, Sa Sainteté Léon XIII a publié, le 26 décembre 1887, un bref dans lequel se trouvent les dispositions suivantes :

“..... A cause de l'intérêt particulier que Nous portons à la garde des Lieux-Saints, en vertu de Notre autorité apostolique, Nous décrétons par ces présentes et à perpétuité que Nos Vénérables frères les patriarches, archevêques, évêques, et autres Ordinaires du monde entier, soient tenus par la sainte obéissance, de veiller à ce que, dans chaque église paroissiale de leurs diocèses respectifs, les nécessités de la Terre-Sainte soient recommandées à la charité des fidèles *au moins une fois par an*, c'est-à-dire, le vendredi de la semaine sainte, ou un autre jour chaque année, au choix de chacun des Ordinaires.”

“ Nous défendons expressément avec la même autorité et nous interdisons à qui que ce soit de changer la destination des aumônes recueillies, de quelque manière que ce soit pour la Terre-Sainte, ou de les appliquer à d'autres usages. En outre Nous ordonnons que le produit de la quête, faite comme il vient d'être dit, soit remis par le curé à l'évêque, et par l'évêque au plus proche supérieur de l'Ordre de Saint-François, nommé commissaire de Terre-Sainte. Nous voulons enfin que ce dernier, selon l'usage, transmette au plus tôt les aumônes à Jérusalem, au Père Custode de Terre-Sainte.”

CONFÉRENCE PAR MGR SOULÉ A NOTRE-DAME.

(Analyse.)

IVe Conférence.—De la miséricorde.

Misericors et clemens, patiens et multæ commiserationis !

O miséricordieux et clément, patient et plein de commisération !

MES FRÈRES,

Moïse désirait voir Dieu ; “ Seigneur, disait-il, montrez-moi votre gloire,” et le Seigneur exauçant la prière de Moïse lui dit : “ Je le veux, Je vais te montrer le souverain bien, *summum bonum*. Demain lève-toi dès l'aurore et viens en hâte sur le

Sinaï." Le lendemain Moïse va sur le Sinaï. Le Seigneur descend enveloppé de nuages, Moïse debout attendait le Seigneur en invoquant son nom, mais le Seigneur passe rapidement et Moïse n'a que le temps de s'écrier : " O miséricordieux, ô clément, ô plein de tendre commisération ! " et il tomba la face contre terre en adorant.

Que signifie cette scène, mes frères ? quoi ! sur le Sinaï, sous cette terrible loi de crainte qui tenait Israël tremblante, le Seigneur se manifeste et Moïse ne voit en lui que clémence et miséricorde ! La miséricorde est-elle donc la gloire divine ; est-elle donc le souverain bien ? Sans doute.

L'humanité tout entière en avait le doux pressentiment, car en priant le Seigneur, en l'adorant, elle l'appelle : le Bon Dieu.

Considérons aujourd'hui la miséricorde d'abord dans le sein de Dieu même, ensuite dans son application à l'homme, enfin dans son triomphe en Jésus-Christ.

1

La miséricorde est un attribut divin comme tous les autres attributs, néanmoins c'est celui qui nous paraît le plus doux, le plus beau, le plus puissant, car il met les autres en jeu et les fait éclater au dehors.

La miséricorde est le mouvement même de la vie de Dieu, c'est le battement même de son cœur, c'est le tressaillement de ses entrailles de père ; la miséricorde fait éclater la bonté, la gloire, la divinité de Dieu.

Dieu est bon ; il est la bonté même, la bonté essentielle. Son cœur est un vase d'amour et de tendresse, un océan de bonté.

Mais ce vase d'amour, quelle main viendra l'incliner pour en répandre les flots au dehors ; cet océan de bonté, quel souffle viendra le presser pour le soulever et en faire jaillir au dehors les vagues bienfaisantes ? c'est la main, c'est le souffle de la miséricorde. Sans elle la bonté de Dieu serait toujours restée intérieure, paisible dans le fond divin. Avec la miséricorde, le fond divin s'émeut et ne se contient plus. Toujours divinement anxieuse, toujours compatissante, la miséricorde presse la bonté divine, et la fait se répandre. A la miséricorde, nous devons tous les bienfaits de Dieu : grâces, pardons, effusions divines.

La miséricorde fait encore éclater la gloire de Dieu.

Qu'est-ce, mes frères, que cette gloire de Dieu ?

Saint Thomas fait consister la gloire extérieure de Dieu dans trois grands mystères. Le mystère de l'incarnation du Verbe ; le mystère de la rémission des péchés, dont saint Augustin a dit que la rémission du péché procure plus de gloire à Dieu que la création du monde ; le mystère du ciel ouvert et de la participation de notre chair mortelle à la divinité.

La miséricorde fait éclater ces trois mystères et par conséquent

la gloire de Dieu. C'est elle qui fait descendre le Verbe éternel du ciel sur la terre ; c'est elle qui accorde au pécheur le baiser de réconciliation et de paix ; c'est elle qui ouvre le ciel puisque, d'après les Ecritures, elle est la *clef du ciel*.

La miséricorde est la manifestation la plus haute de la divinité. La toute-puissance dit certainement Dieu, mais il est une voix qui sait mieux le dire, c'est la voix de la miséricorde.

Être Dieu, c'est être bon, glorieux, puissant, c'est surtout être miséricordieux.

Cependant, mes frères, il semble que dans le sein de Dieu un conflit, une haute lutte s'engage. Deux des attributs de Dieu semblent se disputer la prééminence dans son sein : la justice, la miséricorde. Lequel va prédominer ? La miséricorde, répond le Prophète. La justice grave, imposante comme les montagnes, *justitia sicut montes* ; la miséricorde élevée, plus élevée que tous les cieux, *super omnes cælos misericordia*.

Considérez, d'ailleurs, l'œuvre de la justice et de la miséricorde dans leur épanouissement, comme dans leur glorification éternelle.

Justice, où es-tu ? Terrible, implacable dans l'enfer où elle règne sans rivale sur cet empire qui est le sien.—Miséricorde, où es-tu ? Belle, radieuse, ravissante au ciel, où elle règne dans son beau royaume d'amour et de félicité. Autant, dit un docteur, l'êlu comparé au damné domine, autant la miséricorde brille au-dessus de la justice. Reines toutes deux, toutes deux immortelles, toutes deux divines, adorables, mais la justice, c'est le damné ; la miséricorde, c'est l'êlu. Aussi réservons-nous les meilleures de nos adorations à la miséricorde, "plus éminente, dit un docteur, plus digne, *plus excellente*."

Dieu lui-même pense et agit comme nous. Quand dans la sainte Ecriture, il parle de sa justice, c'est avec sobriété, réserve ; quand il parle de sa miséricorde, il ne tarit plus, il la loue, il l'exalte.

"La justice est le vêtement du Seigneur," dit l'Ecriture ; c'est "la ceinture de ses reins," le baudrier qui soutient le glaive ; la miséricorde, elle, plus intime, plus intérieure, plus adhérente à Dieu : "les entrailles de Dieu même," *viscera misericordiæ*. La miséricorde semble nous dire : enfants des hommes, confiance en Dieu ; ne craignez pas, il vous porte dans les entrailles de son sein, comme une mère son petit enfant.

Dieu peut mettre de côté son vêtement trop lourd, son manteau, la justice ; il peut déposer son glaive ou le laisser dans le fourreau, la justice ; mais Dieu ne peut se défaire de ses propres entrailles, la miséricorde. Comprenez-vous maintenant cette parole ineffable, paternelle de la sainte Ecriture, disant que Dieu est le "Père des miséricordes," parce que la miséricorde c'est les entrailles de son sein ! Tandis que vous n'avez jamais lu dans le Livre saint que Dieu soit le père de la justice, du châtement, n'ayant sa raison d'être que dans le crime du pécheur.

Dieu est juste ; mais, ici-bas, il semble plus miséricordieux, car jamais il ne frappe avec toute la rigueur que mérite le crime. Quand sa justice doit sévir, il paraît hésiter, il tempore. Il avertit Sodome et ne lui demande que dix justes pour lui faire grâce ; il avertit Ninive, et il pardonne devant sa pénitence ; il avertit la terre cent ans avant le déluge et quand enfin il la submerge impénitente, ce n'est pas la terre tout entière : Noé et sa famille sont épargnés ; et, c'est avec une pluie qui dure quarante jours et quarante nuits, tombant longuement. Il n'a pris que six jours pour créer les mondes immenses, et il lui en faut quarante pour détruire à demi cette petite terre... La justice tombe goutte à goutte ; la miséricorde est un torrent ! *Supere exaltat misericordia judicium.*

II

Que dire de la miséricorde appliquée à l'homme ? Ce que dit le Prophète : "Le Seigneur est bon, et sa miséricorde est éternelle." Dieu est bon et sa miséricorde est infinie pour tout homme venant au monde. Dans l'ordre de la nature, sa miséricorde le comble de biens ; pour lui, elle a créé le ciel et ses splendeurs, la terre et ses magnificences ; à tous, elle a donné l'être et la vie, une intelligence pour connaître Dieu, un cœur pour l'aimer.

Dans l'ordre surnaturel ses biens sont supérieurs encore. Grâce à la miséricorde, l'âme a son soleil, la vérité éternelle ; elle a pour se réchauffer la charité divine, pour se rafraîchir la source des grâces, pour se purifier les divins sacrements, pour se nourrir le sang d'un Dieu, pour se consoler au milieu de ses misères l'espérance chrétienne.

Bonne envers tous les hommes, la miséricorde est toujours abondante et douce envers le pécheur. Elle veut le contenir, le ramener, le convertir. Si le pécheur résiste, est insensible, elle attend avec une patience infinie, avec une longanimité toute divine. Voulez-vous, disent les empres-és, que nous arrachions cette ivraie, cette gale de la terre ? Non, attendez, attendez le temps de la moisson, nous ferons le triage. Voulez-vous que nous coupions ce figuier stérile ; il ne porte pas de fruits ? Non, attendez encore un an, il en portera peut-être. Voulez-vous que nous fassions tomber le feu du ciel sur cette ville coupable ? Non, attendez.

Justice, châtement, vengeance, voilà l'homme toujours ; patience, longanimité, compassion, voilà la miséricorde.

Si le pécheur résiste à l'appel de la miséricorde, s'il ne veut pas se convertir, la justice alors revendique ses droits ; elle va frapper, elle frappe. La miséricorde accourt aussitôt pour guérir les blessures faites par la justice, pour consoler, pour sécher les larmes qu'elle a fait couler.

Bonne envers tous les hommes, surtout envers les pécheurs, la miséricorde éclate à l'égard du pécheur repentant. Alors se réa-

lise cette belle parole de l'Écriture : " Là où abonde le péché, là surabonde la grâce." Ce que fait la miséricorde est admirable, ce qu'elle répare est plus admirable encore.

Voyez la miséricorde pour le pécheur repentant. David est prévaricateur ; il a commis deux crimes abominables, mais il a dit : J'ai péché. *peccavi* ; il a pleuré : son âme devient blanche comme la neige ; Pierre est renégat ; mais il pleure amèrement et voilà Pierre devenu le vicaire de Jésus, le prince des apôtres, le chef de l'Église ; Paul est persécuteur de la jeune Église ; mais il est terrassé, il pleure et devient l'apôtre des Gentils ; Madeleine est pécheresse ; mais elle pleure, vous savez quelles larmes ; et Madeleine devient la douce familière du Christ.

III

Qu'avons-nous dit jusqu'à présent, mes frères, de la miséricorde de Dieu ? Nous n'avons rien dit, ou presque rien ; nous n'avons pas dit quel est son royaume, sa définition, son nom ; la miséricorde, c'est Jésus !

Voyez les œuvres de Jésus, c'est un débordement de miséricorde. Et lui-même se plaît à les énumérer aux envoyés qui viennent l'interroger de la part de leur maître. " Dites à votre maître : les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds entendent, les lépreux sont guéris, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés." — Les œuvres de miséricorde diront à Jean ce qu'est Jésus.

Mû par sa miséricorde, Jésus est descendu du ciel pour venir au secours des misères humaines. " Il passe en faisant le bien." " Jésus, fils de David," lui crie sur son passage l'aveugle de Jéricho, une misère ! Jésus lui rend la vue, et l'aveugle voit, la miséricorde de Jésus ! Le fils de la veuve de Naïm est porté en terre, sa mère le suit en pleurant, une double misère ! Jésus passe, ressuscite l'enfant et le rend à sa mère, miséricorde de Jésus. Lazare, notre ami est mort, une misère ! Jésus pleure sur Lazare, frémit de miséricorde et lui dit : " Lazare, sors du tombeau."

Mû par sa miséricorde encore plus pour l'âme que pour le corps, Jésus la fait éclater quand il donne sa grâce aux humbles, aux petits, aux pécheurs.

Il va manger chez les publicains ; il appelle Zaché et fraternise avec lui ; il attend la Samaritaine, il lui demande à boire, il lui parle avec tant de miséricorde qu'elle reconnaît en lui le Messie ; et cette femme que les Juifs veulent lapider, une grande misère ! Jésus lui dit : " Va et ne pèche plus ;" et Pierre, le renégat : plus grande misère ! Jésus lui fait expier son triple reniement en lui demandant par trois fois : " Pierre, m'aimes-tu ?" et Madeleine : quelle ineffable misère ! comme Jésus la fait pleurer à ses pieds !

Voilà les œuvres de la miséricorde de Jésus. Qu'est sa doctrine,

sa prédication, sa parole ? encore tin débordement de miséricorde. " Il entraîne le monde après lui ; " les foules le suivent jusqu'au fond des déserts ; elles manquent de tout, qu'importe ! elles ont la miséricorde de Jésus :

Mû par sa miséricorde en voyant en passant des pauvres sans vêtements, sans pain ; il transfigure la pauvreté et en fait une richesse, l'opulence des cieus : Bienheureux les pauvres, le royaume du ciel est à eux. Il a vu ceux qui pleurent, ceux qui souffrent, mû par sa miséricorde, d'une parole il fait de la souffrance, et des pleurs une félicité : Bienheureux ceux qui souffrent et qui pleurent, ils seront consolés. Il a vu ceux qui avaient faim et soif de la justice, mû par sa miséricorde, il les apaise : Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, ils seront rassasiés. Il a vu les doux et les pacifiques, il les appelle " les fils de Dieu." Il en a vu qui étaient miséricordieux, et ceux-là ils lui ressemblent : Bienheureux les miséricordieux, il leur sera fait à eux miséricorde.

Que prêchait Jésus ? tout ce qui est doux, tout ce qui est beau, tout ce qui relève l'âme et la ramène à Dieu, et il n'hésite pas, dans sa miséricorde à changer toutes choses, à bouleverser les idées ; de l'infirmité, il fait une puissance ; du malheur, une félicité.

Qu'elles sont douces et puissantes à la fois les formes qu'emploie Jésus pour prêcher la miséricorde ; ce sont les ravissantes paraboles : l'Enfant prodigue, la petite brebis égarée, sa petite brebis, *oviculum meam*.

C'est surtout, mes frères, au moment de sa Passion que la miséricorde de Jésus triomphe. Sion, chante, avait dit le Prophète, chante, vois ton Dieu qui vient à toi dans la douceur et la miséricorde, il vient mourir pour toi ! chante, car si tu ne chantais pas les pierres mêmes crieraient : *Hosanna* !

C'est l'heure de Jésus, l'heure de sa grande miséricorde. Les amis de Jésus, les disciples, les apôtres jusque-là fidèles, les saintes femmes peuvent se détourner de Jésus ; qu'ils s'en aillent, qu'ils fassent place à d'autres ! Et ces autres, les voilà : les méchants, les impies, les bandits de la terre. Traîtres, renégats, hyporrites, blasphémateurs, bourreaux, voleurs, assassins, troupe de pécheurs, accourez, venez tous, entourez la croix ; il faut à la miséricorde de Jésus un cortège digne d'elle. Y êtes-vous tous ? Oui, Seigneur, nous y sommes ! Eclatez, miséricorde de Jésus ! Larron, voleur, monte au ciel aujourd'hui, tu seras avec moi dans le paradis ; Juifs qui venez de crucifier le divin Maître, reconnaissez-le ; centurion, bourreau, confessez le Fils de Dieu ; Jérusalem, reconnais ton sauveur !

Et vous, saintes femmes, pleurez, at'endrissez-vous, vous voilà prédestinées à représenter toujours sur la terre la douce miséricorde de Jésus ! Terre, tremble, non de crainte, mais d'espérance et d'amour, te voilà fécondée par le sang d'un Dieu !

Marie la mère de Jésus devient par sa miséricorde la mère de l'homme.

O Jésus, en ce jour, nous vous le demandons, faites-nous, à nous tous, aujourd'hui et toujours miséricorde ! Amen.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE, LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS.

Intention générale pour avril 1888, désignée par Son Em. le cardinal préfet de la Propagande et bénie par Sa Sainteté Léon XIII :

La fréquente communion pour les âmes pieuses.

“ C'était l'hiver, et ils étaient saisis de froid, parce qu'ils négligeaient de s'approcher de ce feu divin qui est Jésus lui-même.” (Aug. tract. 48 in Joan.)

Ce que saint Augustin disait des Juifs assemblés pour les fêtes de la Dédicace, ne pourrait-on pas le dire aujourd'hui d'une multitude d'âmes, bonnes et même poussées par la grâce vers les pratiques de la piété chrétienne, et qui cependant ne se ressentent que trop, en ces jours mauvais, du froid glacial qui nous environne ? Par l'effet de regrettables coutumes, ou d'un vieux reste de ces craintes jansénistes encore vivantes en bien des lieux, elles n'osent pas se décider à répondre, par la communion fréquente, au plus pressant désir de l'Eglise, au vœu le plus ardent du Cœur de Jésus. Si elles connaissaient le don de Dieu, comme alors elles se hâteraient d'embrasser cette pratique sainte ! Elle, l'embrasseraient d'abord pour leur propre bien : jamais, en effet, sans ce remède efficace, elles ne réussiraient à triompher de tant de causes intimes et intérieures qui, de nos jours, affaiblissent et ruinent la piété. Pour le bien des autres ensuite : quel besoin n'avons-nous pas, à cette heure, pour le relèvement des sociétés, de cette prière excellente, de cette réparation généreuse, de ce zèle irrésistible qui ne se puisent et ne s'apprennent que dans l'union sacramentelle au Cœur de Jésus fréquemment renouvelée !

Que tous les chrétiens pieux se fassent les disciples et les apôtres de cette doctrine salutaire, s'ils veulent arrêter et vaincre l'ennemi de toutes parts. L'illustre Claire d'Assise, par un mouvement de cette audace sainte, saisit entre ses mains, nous dit la légende, le ciboire sacré, et par là mit en fuite les Sarrasins qui escaladaient déjà les murs de son monastère. Faisons mieux encore : prenons tous dans nos âmes, par la communion fréquente, le Dieu de l'Eucharistie, et nous ferons reculer les modernes barbares qui, de tous côtés, montent à l'assaut de la société moderne.

L'Apostolat de la Prière fait de constants progrès dans les paroisses et les communautés ; de nombreux conseils se sont formés dernièrement et font une propagande excellente de la dévotion au Cœur de Jésus et de l'esprit de prière. Les prêtres zélés qui les

ont établis dans leurs paroisses sont heureux des magnifiques résultats obtenus ; l'esprit de piété, la fréquente réception des sacrements, le zèle pour le salut des âmes s'y développent rapidement.

La Ligue du Cœur de Jésus pour les hommes prend aussi de grands développements ; elle a été établie dernièrement à Terrebonne, à Boucherville, à Saint-Ephrem d'Upton, à Notre-Dame de Stanbridge, à Saint-Dominique, à Marieville, à Sainte-Rosalie, etc. ; il est fort consolant pour un pasteur des âmes de voir ainsi les hommes de sa paroisse réunis en bataillons serrés pour combattre les combats du Christ et de son Eglise. Les fruits produits par cette Ligue admirable sont incalculables ; il faut avoir vu les Ligueurs à l'œuvre pour s'en rendre bien compte.

Le révérend P. Nolin, S. J., le directeur central de la Ligue, vient d'en publier un "Petit Manuel ;" il suffit de le lire pour juger de l'efficacité de cette association pieuse.

GLOIRE, AMOUR ET RÉPARATION AU CŒUR ADORABLE DE JÉSUS ET AU
TRÈS SAINT CŒUR DE MARIE IMMACULÉE.

A. M. D. G. et M. Im.

Ottawa, Ontario, 28 février 1883.

A Monsieur P. Dupuy, rédacteur de la
"Semaine religieuse de Montréal."

TRÈS CHER MONSIEUR,

Profitant de votre pieuse et constante générosité, j'ose encore vous prier instamment de publier la présente lettre dans votre intéressante *Semaine religieuse*.

Je reviendrai sur ce sujet de haute importance, qui, sans doute, demanderait une plume plus habile que la mienne, mais espérant pouvoir aider un peu sans nuire aucunement à personne.

Toutefois, vos pieux et nombreux lecteurs me pardonneront facilement, j'en ai la ferme confiance, si je reviens encore et toujours sur l'honorable et sainte Ligue du Sacré-Cœur, puisque cette œuvre est universellement aimée et favorisée comme elle le mérite si bien et cependant cette vaillante armée du bon Dieu est encore bien loin d'être assez nombreuse et assez forte pour faire face au besoin de notre temps. Qu'il me soit donc permis, à titre d'humble suppliant et d'ailleurs pour des raisons importantes, de prier les nombreux apôtres et amis du Cœur de Jésus, de vouloir user de toute leur influence et de tous les moyens louables pour l'extension et la diffusion de cette Ligue de prière et d'action si hautement approuvée et encouragée par notre très

illustre et très saint Père Léon XIII, et par nos vénérables et saints évêques, etc., etc.

Travaillons donc, sérieusement et constamment, à nous rallier sous le glorieux drapeau du Cœur adorable de Jésus, en formant cette "immense coalition d'efforts et de prières" que demande instamment l'auguste Vicaire de Jésus-Christ. Aussi de toutes parts s'empresse-t-on d'organiser solidement l'intrépide phalange de cette Ligue universelle, car, en effet, elle est maintenant répandue dans tous les pays, et se compose d'environ 14 millions de membres, travaillant et priant à l'ombre, et sous la puissante protection de la sainte bannière du Cœur de Jésus, héroïquement déployée par le pieux et illustre général De Sonis, de sainte mémoire ; on sait que ce brave zouave a été l'un des plus valeureux champions de l'armée pontificale, et, en outre, l'un des plus fervents zélateurs de la Ligue du Sacré-Cœur. Espérons que cette noble et grande figure aura de nombreux imitateurs dans cette "Milice du Pape," et ainsi la sainte Croisade aidera grandement à obtenir et hâter le nouveau et complet triomphe, de notre bien-aimée mère la sainte Eglise et partant la restauration du pouvoir temporel du Souverain-Pontife, pouvoir si justement et si énergiquement revendiqué par environ 200 millions de catholiques. Au reste, ce triomphe est visiblement proche et ce mouvement universel de prières et d'efforts touchera le Cœur adorable de Jésus, le souverain Maître de la victoire et la source féconde et inaltérable de toutes les grâces. A la joyeuse occasion du jubilé sacerdotal de Sa Sainteté Léon XIII, tout l'Univers a été l'heureux témoin de la grandiose et universelle démonstration de foi, de reconnaissance et d'amour envers le grand Pape glorieusement régnant. On a contemplé avec admiration ce magnifique et touchant spectacle. On a vu et admiré tous les souverains, tous les peuples et toutes les nations, même non catholiques, rivaliser de zèle, d'ardeur et de générosité pour rendre hommages et vénération à l'auguste et glorieux Vicaire de Jésus-Christ.

Maintenant un mot sur la Garde d'Honneur du Sacré-Cœur d'ailleurs si fortement et si intimement reliée à la Ligue. Cette belle et pieuse société de Garde d'Honneur a été organisée, récemment et solennellement, à l'église des révérends Pères Oblats de Marie Immaculée, de Hull, par Sa Grandeur Mgr l'archevêque d'Ottawa ; aussi, les pieux fidèles de Hull, se sont-ils, empressés de s'enrôler sous le glorieux drapeau du divin Cœur de Jésus...

Vous remerciant sincèrement, Monsieur le rédacteur, j'ai l'honneur de me souscrire votre reconnaissant serviteur.

UN RELIGIEUX DU SACRÉ-CŒUR,

LE VATICAN ASSIÉGÉ:

On lit, sous ce titre, dans le *Moniteur de Rome* :

Il y a tantôt deux ans on nous adressait, au sujet de l'exécution du plan régulateur de Rome, une grave communication qui obtint, dans la presse catholique européenne, un certain retentissement.

Cette communication émanant d'une personne en mesure d'être exactement renseignée, dévoilait les véritables motifs pour lesquels la spéculation, qui auparavant s'était portée de préférence vers les hauts quartiers de l'Esquilin et du Viminal, s'était tout-à-coup prise d'engouement pour les quartiers des *Prati di Castello* qui avoisinent le Château Saint-Ange et le Vatican. C'est qu'un mot d'ordre était parti des Loges : on voulait cerner à tout prix le Vatican et ses dépendances.

Les Loges ont fait acheter, par leurs agents, à des prix très bas presque tous les terrains des *Prati*. Une grande partie, on le sait, en a été cédée au gouvernement italien pour y construire le Palais de justice et la caserne des carabiniers. D'autres édifices publics ou officiels y sont également en voie ou en projet de construction. Peu importe que ce quartier des *Prati* ait été de toute antiquité un des plus insalubres de Rome, qu'il soit exposé aux inondations annuelles du Tibre. La question politique prime ici la question sanitaire. On veut absolument cerner, enserrer le Vatican dans une enceinte d'édifices marqués au cachet de la Rome nouvelle et gouvernementale.

Une feuille radicale, la *Capitale*, en faisait elle-même l'aveu. Elle reconnaissait explicitement que l'exécution du plan régulateur, dans la partie de Rome qui avoisine les Palais Apostoliques, avait pour but — ce sont ses propres expressions — “ de mettre le blocus au Vatican.” Dans quelques mois, ajoutait la feuille révolutionnaire, le Vatican, déjà cerné dès aujourd'hui, sera assiégé comme une forteresse.

Eh bien, le plan si habilement ourdi par les Loges a reçu, en grande partie du moins, son exécution. Le quartier des *Prati* est couvert aujourd'hui, d'un amas de constructions informes qui sont une honte au point de vue de l'art et de l'architecture, mais qui n'en répondent pas moins au but pour lequel elles sont sorties de terre et qui est d'étouffer pour ainsi dire le Vatican dans dans cette enceinte d'édifices qui l'enserrent de toutes parts.

Après le quartier des *Prati* c'est maintenant le tour des terrains situés hors de la *Porta Angelica*, où les travaux sont poussés aujourd'hui avec la plus grande activité. Un des côtés du Vatican est déjà cerné ; il faut cerner les autres. On aurait pu aussi construire hors de la *Porta Cavallegieri*, mais cette partie de Rome est complètement abandonnée. La raison en est bien simple : ces terrains sont placés trop loin du Vatican et des jardins du Pape, tandis que la partie qui avoisine la *Porta Angelica* est contiguë à

tes jardins. Autre détail non moins significatif : la crise des bâtiments qui a sévi ces derniers temps à Rome a obligé un nombre de spéculateurs qui manquaient de fonds à laisser inachevées ou à ralentir un très grand nombre de constructions dans divers quartiers. Au contraire, les spéculateurs qui construisent près de la *Porta Angelica* ont reçu des banques, poussées sans doute par le gouvernement, toutes les subventions désirables pour continuer les travaux. C'est que le gouvernement a un immense intérêt politique à ce que ces constructions, dont on connaît maintenant l'origine et le but, soient achevées le plus tôt possible.

Quant à ces spéculateurs il est à remarquer que plusieurs font partie des Cercles anticléricaux de Rome ou sont des franc-maçons notoires.

Les constructions élevées dans cette partie de Rome surpassent de plusieurs étages les murs des jardins du Vatican, de sorte qu'il est possible non seulement d'y voir ce qui s'y passe, mais encore de s'y introduire ou tout au moins d'y lancer toute sorte de projectiles. Bien plus, un des constructeurs avait demandé, il y a quelques mois, d'élever sa maison à la hauteur de 35 mètres de façon à ce qu'elle dominât davantage encore les jardins du Vatican. Le Conseil municipal lui refusa l'autorisation ; nous savons cependant que la demande a été présentée de nouveau. Avec le souffle anticléric qui règne, actuellement, dans les régions officielles, il y a mille chances pour qu'elle soit finalement acceptée.

De cette façon, le Vatican ne sera pas seulement cerné de tous côtés, mais il sera sous une surveillance et un espionnage continuel, puisque quantité de fenêtres y plongeront de tous les côtés. La captivité matérielle du Pontife se rétrécit ainsi de jour en jour. Ses geôliers ne veulent même pas permettre que le Pape jouisse en liberté du dernier asile qu'ils n'ont pu lui ravir. S'il en est ainsi en temps de paix, que serait-ce en temps de guerre, alors que les passions seraient furieusement excitées ? Et qui nous garantit l'usage que l'on pourra faire de cette ceinture hostile dont on a environné le Vatican ? Jusqu'à présent, le Pape n'était plus chez lui à Rome, bientôt il ne sera plus même chez lui au Vatican.

LES BOISSONS ALCOOLIQUES.

Quand on répète à satiété que l'alcool est un poison, on vous répond tranquillement que l'on en a fait usage de tout temps et que l'humanité existe toujours. — Mais cependant l'alcoolisme exerce des ravages de plus en plus grands. — C'est une simple

assertion.—Mais les expériences sur les animaux conduisent à des résultats navrants.—Le buveur d'alcool n'est pas un chien, un lapin, ni un cobaye.—Evidemment, il n'y a de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre. Voyez, dans les hôpitaux, que de morts alcooliques, que de fous alcooliques ! Après la tuberculose, c'est l'alcool qui tue le plus de monde dans les grandes villes — Nous buvons notre petit verre quotidien, répliquent les modérés, et nous nous portons fort bien, mieux que vous.—Il est évident qu'il ne faut pas confondre l'usage avec l'abus, pas plus que l'ivresse avec l'alcoolisme ; cependant, même l'usage continu et long du petit verre traditionnel peut conduire certains sujets à des affections graves ; en tout cas, sauf circonstances spéciales, l'habitude de boire de l'alcool ne peut qu'être nuisible à la santé.— Affirmez à votre aise et nous agirons à la nôtre. C'est pourquoi les débits d'eau-de-vie, les marchands de vin se multiplient et les victimes de l'alcoolisme augmentent de jour en jour dans des proportions effrayantes. Comment parvenir à faire toucher du doigt cette véritable plaie sociale ?

Tout dernièrement, au second Congrès de Zurich contre l'abus des boissons, M. Drysdade, de Londres, disait : “ Les 130 millions de livres sterling, qui, d'après les calculs de Hogle, sont consacrés annuellement à l'alcool dans les Iles Britanniques, ne sont pas seulement une somme perdue, mais il vaudrait mieux les jeter au fond de la mer, car ils augmentent considérablement la mortalité de la population anglaise.” Oui, l'alcool est un poisson.

M. Drysdade, pour montrer son influence pernicieuse, a invoqué un genre de preuve qu'il serait peut-être bon de propager, bien qu'il ne soit rien de si difficile que de faire pénétrer la vérité parmi les masses populaires. M. Drysdade a eu l'idée originale d'aller chercher des arguments chez les principales Compagnies d'assurances sur la vie. L'une d'elles, la *Sceptre Life Assurance Association*, lui a écrit : “ L'expérience des trente dernières années nous a prouvé que la mortalité est moins élevée chez les personnes qui ont renoncé à toute boisson alcoolique que chez les autres ; ces personnes sont enregistrées à part et ont droit à un bénéfice spécial.

L'*Emperor Assurance Company* fait une remise immédiate de 8 liv. st. sur 100 liv. st. payables à la mort pour toute personne qui s'abstient de boissons alcooliques. Les demandes d'assurances sur la vie faites par des débitants de boissons ou par d'autres personnes employées dans le commerce des liqueurs ne sont jamais acceptées par les directeurs des Compagnies. Et l'on en trouve la raison dans le 45^e rapport annuel du *Register general of England* qui donne la liste du chiffre moyen de la mortalité suivant les diverses professions, entre vingt-cinq et soixante-cinq ans. Tandis qu'il meurt en moyenne 1,000 hommes sur 64,641 on a compté 2,205 décès parmi les garçons de cabaret,

1,461 parmi les aubergistes et les marchands de bière, 761 seulement chez les agriculteurs, 631 chez les fermiers, et, enfin, 556 chez les pasteurs et les ministres.

Une des plus vieilles et la plus importante Société de Londres, l'*United Kingdom Temperance and general provident Institution*, fondée en 1840, admet à la fois depuis 1847 les personnes abstinentes et celles qui boivent des boissons fermentées. Or, pendant la période 1866-1881, d'après les calculs de probabilité, on comptait dans la section de tempérance sur 2,418 décès ; il n'y en eut que 1,704, soit environ 70 p. c. ; dans la section des intempérants, d'après les mêmes probabilités, on s'attendait à 4,081 morts environ, et celui des morts réelles fut de 4,004 ; soit 99 p. c. Même résultat pour la période 1881-1884. La Compagnie a réalisé, de ce chef, de grands bénéfices.

La *Victoria Mutual Assurance Company limited* reçoit aussi les tempérants et les non-tempérants ; les paiements réclamés ne se sont élevés dans la première section qu'à 20 p. c. des primes, tandis que les réclamations pour l'ensemble étaient de 33 p. c. Et il faut bien entendre par intempérants, non pas des alcooliques, mais de simples buveurs de boissons alcoolisées. Nous avons déjà dit que les sujets qui abusent de l'alcool ne sont jamais assurés. En tirant parti des statistiques de ces Sociétés, M. Caine, membre du Parlement, a avancé, cette année, que les personnes qui s'abstiennent *complettement* d'alcool et ne prennent que de l'eau, du thé ou du café paraissent prolonger leur vie moyenne de six ans. La population de l'Angleterre et du pays de Galles étant évaluée à 27 millions, il faudrait en conclure que l'alcool tue par an le chiffre respectable de 40,000 individus. L'effet pernicieux de l'alcool pris avec modération serait donc des plus puissants, même, fait remarquer M. Drysdale, dans une ville aussi saine que Londres, où la mortalité annuelle n'atteint pas 50 p. c.

Les classes ouvrières de l'Angleterre ont créé un grand nombre de Sociétés de tempérance. Deux de ces Sociétés, l'*Ordre des récabites* et les *Fils de la tempérance* ne sont ouvertes qu'aux *teetotallers* (abstinents). La mortalité y est très basse ; elle n'excède presque jamais 7,5 p. c. par an. Le total des jours de maladie pour les hommes de dix-huit à soixante-dix ans est de 7,48 par semaine ; elle est de 26.20 chez les *Oldfellows*, société non abstinente de Manchester. La mortalité, qui n'est que de 11 p. c. entre 18 et 70 ans, chez les *Fils de la tempérance*, s'élève chez *Oldfellows* à 21 p. c., et chez les *Foresters* à 23 p. c. M. Drysdale accumule les preuves. Il est évident que les membres des Sociétés amicales d'abstinence ont une santé excellente. Chez les hommes, la mortalité est de 8.33 p. mille entre 20 et 25 ans, de 9.57 entre 25 et 35 ans, de 12.48 entre 35 et 45. Ceux-là ne prennent jamais d'alcool ou de boissons fermentées, qui renferment toujours de l'alcool.

On a prétendu, et on entend dire tous les jours que les boissons alcooliques sont très utiles, presque indispensables à ceux qui se livrent à des travaux manuels fatigants. C'est un préjugé contre lequel nous nous sommes élevé souvent. L'alcool, en surexcitant momentanément le système nerveux, donne une énergie apparente que l'on doit utiliser quelquefois pour donner ce que l'on appelle vulgairement un "coup de collier."

Mais la dépression succède vite à cet excès de dépense, et, pour un travail soutenu, l'usage de l'alcool doit être absolument rejeté. M. Parketa, de Nettley, a fait à cet égard une expérience concluante. Il choisit un certain nombre de soldats du même âge, et, autant que possible, de force égale, et les divisa en deux bandes. Il donna à l'une de la bière et d'autres boissons alcooliques ; à l'autre, de l'eau, ou du café, ou du thé, ou du cacao, mais pas d'alcool. Puis il les mit toutes deux à l'ouvrage avec une paye proportionnée au travail effectué.

Au début, la troupe alcoolique fit plus de besogne ; quand les hommes commencèrent à se fatiguer, ils recoururent à la bière, toujours à leur disposition. Mais l'effet de l'alcool finit par s'épuiser et, à la tombée de la nuit, la troupe abstinente avait une grande avance sur l'autre. Il en fut ainsi pendant plusieurs jours jusqu'à ce que les soldats qui buvaient de la bière eussent demandé à suivre le régime des abstinents pour gagner, disaient-ils, plus d'argent.

Au bout d'un certain temps, on acquiesça à leur demande ; les abstinents prirent de l'alcool, et les autres l'abandonnèrent. Ce fut alors la bande des alcooliques qui eut, au début, tout l'avantage ; puis elle fut devancée à la fin de la journée par les buveurs d'eau, et ceux-ci conservèrent le premier rang jusqu'à la fin de l'expérience. Ce double contrôle, je pense, est bien fait pour entraîner la conviction. C'est absolument à tort que l'on s' imagine que boire de l'eau retire des forces ; c'est une erreur, surtout beaucoup trop accréditée chez les ouvriers qui sont convaincus qu'ils s'affaibliraient s'ils ne prenaient, à chaque repas, une large ration de vin. Ils en donnent même en abondance à leurs tout jeunes enfants, sous prétexte de les tonifier. Que de préjugés !

Il est une expérience physiologique rappelée par M. Drysdale, bien vieille, puisqu'elle a été faite par Proust en 1813, qui aurait dû déjà faire soupçonner que l'alcool diminue la capacité de travail pour les ouvrages de longue haleine.

Plus le travail musculaire intérieur ou extérieur est considérable et davantage nos poumons exhalent d'acide carbonique. Or, Proust constata que l'acide carbonique exhalé à onze heures du matin, avant qu'on ait pris du vin, formait 4 0/10 de l'air expiré ; la proportion s'abaissait à 3 0/10 lorsqu'on avait bu 3 onces de vin ; à trois heures, elle était encore de 3,10 0/10 ; mais, dix minutes après que le sujet avait bu de nouveau une

de mi-pinte de vin, elle redescendait à 3 0/10 pour tomber, à cinq heures, à 2.07 0/10. Les forces ont donc diminué en raison de l'acide carbonique exhalé quelque temps après l'ingestion du vin. L'alcool ne donne donc pas de force. Et l'on ne saurait trop dire et redire à tous ceux qui ont à exercer des efforts musculaires prolongés qu'ils font absolument fausse route en absorbant des boissons alcooliques.

L'alcool enlève les forces ; l'alcool tue. Quand donc les intéressés se convaincront-ils de son influence néfaste ? S'il ont encore des doutes, qu'ils imitent les ouvriers anglais, qu'ils créent des Sociétés de tempérance, et l'on verra bien. En attendant, il serait désirable que chacun se mit à crier par-dessus les toits les faits très significatifs que nous venons d'exposer sommairement. Ce n'est que par un effort continu et persistant qu'on arrivera à lutter contre le danger social, très réel, des débordements de l'alcoolisme.

(Débats.)

H. DE PARVILLE,

LA MÈRE ET L'ORPHELIN.

— Mère, tu ne peux pas mourir ! Que deviendrai-je ? si personne ne m'aime plus, si personne ne s'inquiète plus de moi ? ”

— O enfant, le bon Dieu veille sur nous ; à de petits orphelins comme toi, il a laissé une bonne Mère, c'est la Très Sainte Vierge — qui s'est montrée à une pauvre fille à Lourdes, comme je te le racontai souvent. Pauvre Charles, avec tes huit ans tu n'es pas encore en état de gagner ta vie ; quand je serai morte, tu t'adresseras à la bonne Mère de Lourdes et tu lui diras que je t'ai recommandé à ses bons soins.”

— Mère, où dois-je la chercher ? Est-elle toujours dans sa grotte de Lourdes ?

— Mon enfant, elle est retournée au ciel et tu ne peux plus la voir, mais elle entend notre prière, elle entend qu'en ce moment je te confie à elle. O Charles ! ajouta la pauvre mère en attirant le petit garçon sur son cœur, promets-moi d'aimer la bonne Mère de Dieu toujours et plus que tu ne m'aimes moi-même.”

En pleurant l'enfant se jeta à son cou.

— Nous n'avons plus de parents au village ; on sera peut-être dur pour toi, on n'aime que peu les pauvres. Quand je ne serai plus, rends-toi à Lyon, là on dit que les gens sont bons et généreux, il y a aussi des maisons où l'on enlève les pauvres enfants envoyés par la bonne Mère de Lourdes.”

La pauvre mère laissa tomber sa tête sur l'oreiller, ce long entretien l'avait épuisée. Toutes les caresses du pauvre petit ne purent lui donner la santé et elle rendit le dernier soupir en disant : “ O bonne Mère de Lourdes, vous êtes dès maintenant la mère de mon pauvre Charles ! ”

Après avoir accompagné la mère bien-aimée à sa dernière demeure, Charles se mit en route pour Lyon, répétant d'une voix pleine de larmes : "Chère nouvelle Mère, je vous promets de vous aimer autant que j'aimais celle qui m'a confiée à vous. Vous m'entendez au moins," ajouta-t-il, en regardant au ciel. Fortifié et persuadé que la bonne Mère l'a entendu, il poursuit courageusement sa route sur Lyon.

* * *

Quelques jours avant que l'âme de la pauvre mère eût pris son essor vers les cieux, Mme de X., une autre mère, veillait au chevet d'un enfant unique et bien-aimé sur le point de rendre le dernier soupir. La mère était veuve, une maladie de poitrine avait emporté M. de X. et l'horrible mal allait frapper le seul enfant qui restait d'une nombreuse famille.

"Mon Dieu, disait la pauvre mère au désespoir, mon Dieu, laissez-moi mon pauvre Henri, il est le seul bien qui me retient sur cette terre. Tous mes aimés sont retournés vers vous. En prenant mon pauvre enfant, prenez-moi aussi, la vie m'est insupportable."

"Mère, comme je souffre ! dit l'enfant, j'étouffe, je ne peux plus respirer." Et de sa petite poitrine sortaient les sinistres sifflements précurseurs de la mort.

— "Vierge bénie de Lourdes, ne me viendrez-vous pas en aide ? gémit la mère... Que dois-je faire ? que dois-je promettre à Dieu pour obtenir grâce pour mon pauvre Henri ? Me voici, disposez de moi !"

Inutile ! L'enfant tomba sous les coups de l'implacable mort ! Anéantie, la pauvre mère se laissa aller au plus amer désespoir, refusant toutes les consolations ; sa demeure même, cette demeure témoin de tant de douleurs fut un perpétuel supplice ; elle résolut de retourner à la maison paternelle où s'étaient écoulés son heureuse enfance et les beaux jours de sa jeunesse.

De la dernière station, le chemin passait par un pays montagneux, le soleil était sur son déclin lorsque les voyageurs arrivèrent au pied de la dernière colline qui leur déroba le château.

Mme de X. quitta sa voiture et, pour mieux respirer l'air vivifiant des montagnes, elle voulut gravir à pieds, en compagnie de Catherine, sa fidèle servante, le coteau de Z., du haut duquel on pouvait voir le manoir de ses aïeux.

Sur les confins de la propriété, au bord du chemin, s'élève une statue de Notre-Dame de Lourdes, sous l'ombrage des hêtres séculaires. A ce moment, et avant d'arriver aux pieds de la Madone, elles entendirent l'Angelus du soir à l'église de Y., paroisse dont dépendait le château.

(A suivre.)

DECES DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

Hon. sénateur J. B. Rolland.—V. Dépatie, ép. Parizeau.—J. Chabot.—
A. Chagnon, ép. F. X. Dubuc.—M. Legault, ép. Boucher.—C. Grace.—M.
Malt.—E. Guy, ép. Goherty.—F. Chalifoux.—M. Dufresne, ve Mathieu.—
W. St. Martin.—M. Dolan.—R. Nantel, ép. Miron.—A. Richard.—M.
Prieur.—F. Wilhers.—J. Chartier.—E. Tremblay, ép. Deschamps.—J.
Dupont.—G. Martin.—C. Monarque.—A. Deschamps.—A. Hunault, ép.
Chamberland.—J. Peltier.—C. Martin ép. Kinsella.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR

DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCESSEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'EGLISE

VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

CHAPELETS, MEDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES A RESSORT DE GIER

employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édifices publics, les seules durables.

ASSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

A. F. X. BEAUDRY

(ETABLI EN 1868)

MARCHAND DE CUIR.

Toujours en mains un assortiment complet de Cuires, Four-
nitures et Outils de Cordonniers, Selliers, Tan-
neurs et Corroyeurs, Formes, Empeignes importées, etc.,
etc., qu'il offre à des Prix qui défient toute compétition.

Une attention toute particulière est apportée au service des
Communautés Religieuses.

271 et 273, RUE SAINT-PAUL, Montréal.





MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUNDRY CO.

TROY, NEW-YORK

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXÉCUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier
45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

DEMANDE D'EMPLOI.

meilleures références garanties.

Une jeune fille demande de la
couture à l'année dans les maisons
privées ou chez les modistes. Les

S'ADRESSER : 271, SAINT-PAUL, Montréal.

MAISON DE SANTE

POUR LES
ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION

FRÈRES DE LA CHARITE.

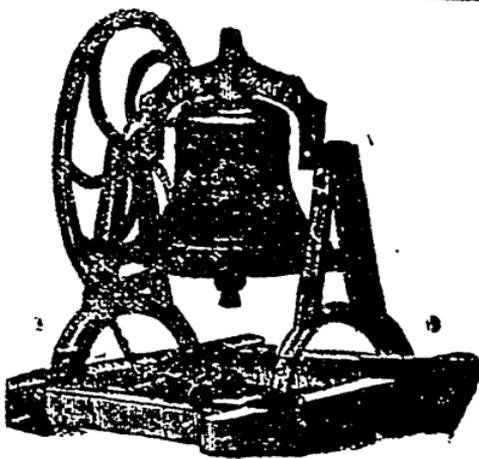
Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église, près Montréal, P. Q.

AUX SOURDS.

Une personne guérie d'une surdit  constante de 23 ans par l'emploi d'un rem de tr s simple. On enverra la description gratis en fran-

çais   quiconque en t moignera le d sir.

S'adresser   **NICHOLSON, 177, MacDougal Street, New York.**



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES!

POUR

Eglises Coll ges et Convents

SEULES O  EN CARILLONS

AVEC MONTUBES EN FER OU EN BOIS

A meilleur march  et de meilleure qualit  que les cloches anglaises ou am ricaines.

Fournitures pour int rieur des  glises.

Appareils de chauffage d'apr s les meilleurs syst me

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montr al, P. Q.



Les c l bres Vins du Canada, la Bi re et le Porter Labatt de London, le Beurre de choix, sont les sp cialit s de la Maison

J.-B. RICHER

No 556; Rue Lagacheti re,
MONTREAL.



LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le onzième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 18 AVRIL 1888, A 2 H P. M

VALEUR DES LOTS :

\$ 60,000.00

PREMIERE SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

| | | | |
|-----------------------------|----|-----------------|---------|
| 1 Immeuble..... | de | \$5,000 | \$5,000 |
| 1 Immeuble..... | de | 2,000 | 2,000 |
| 10 Terrains à Montréal..... | de | 300 | 3,000 |
| 15 Ameublements..... | de | 200 | 3,000 |
| 20 do..... | de | 100 | 2,000 |
| 100 Montres d'or..... | de | 50 | 5,000 |
| 1,000 Montres d'argent..... | de | 20 | 20,000 |
| 1,000 do..... | de | 10 | 10,000 |
| 2,147 Lots valant | | \$50,000 | |

\$1.00 LE BILLET

DEUXIÈME SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

| | | | |
|--------------------------------|----|---------|---------|
| 1 Immeuble..... | de | \$1,000 | \$1,000 |
| 2 Immeubles..... | de | 500 | 1,000 |
| 4 Voitures..... | de | 250 | 1,000 |
| 50 Chaines d'or..... | de | 40 | 2,000 |
| 1000 Services de toilette..... | de | 5 | 5,000 |

557 Lots valant \$10,000

25 cts LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

ORGUES -- HARMONIUMS DOMINION

FABRIQUES SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION

BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des églises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue ; garantis pour 5 ans et surpassant en richesse, en puissance et en suavité de son les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Les plus éminents organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums Dominion.

SATISFACTION GARANTIE ET CONDITIONS FACILES

Toujours en magasin, l'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE,

Agent général pour la province de Québec,

1676, RUE NOTRE-DAME, Montréal